

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

CONSEILLERS EN EXERCICE	19	
PRESENTS	15	
VOTANTS	19	

## DATE DE CONVOCATION

30 novembre 2023

DATE D'AFFICHAGE 1 4 DEC. 2023

Codification: 7.1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le

et publication du - 8 DEC. 2023

Le Maire, Jean-Yves BOIRE L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt-trois s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Chantal SAVARINO, Jacky BRAT, Christian LAREURE, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

Absents excusés avec pouvoir :

Bernard PLACE donne pouvoir à Fabienne STALARS Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN Patricia PERRET donne pouvoir à Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Fabienne STALARS

<u>OBJET</u>: 2023-039: autorisation de l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Monsieur le Maire explique que, conformément à l'article L 1612-1 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2024, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, étant précisé que les crédits ouverts au budget 2023



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023 Publication : 08/12/2023

Opérations		Crédits ouverts au budget 2023	Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement jusqu'au vote du budget 2024 (25%)
Opération aménagements divers	101	92 610.00 €	23 152.50 €
Opération rénovation bâtir communaux	102 nents	772 800.00 €	193 200.00 €
Opération acquisition mate	103 ériel	55 000.00 €	13 750.00 €
Opération travaux voirie	104	115 000.00 €	28 750.00 €
Opération sports	105	9 562.39 €	2 390.60 €
Opération cimetière	106	6 000.00 €	1 500.00 €
Opération mairie	109	0.00 €	0 €
Opération 118 des fêtes	salle	0.00 €	0 €
Opération foncier	120	0.00 €	0 €

Conformément à la disposition précitée et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2023, dans le respect de la limite fixée par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi fait et délibéré,

Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance, Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 8 décembre 2023

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Jean-Yves BOIRE

Fabienne STALARS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20231207-2023-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023 Publication : 08/12/2023